

Armes à feu

Les parents d'Anastasia furieux

Vincent Larouche
Le Journal de Montréal
16/06/2007 06h48

[/journaldemontreal.map](#)
[/journaldemontreal.map](#)

Les parents d'Anastasia de Sousa sont furieux contre le premier ministre Stephen Harper, qui refuse toujours de les rencontrer et d'agir contre la prolifération des armes à feu, disent-ils.

«Stephen Harper ne fait rien, il nous ignore. Il faut qu'il se réveille, qu'il ne pense pas juste à ses amis dans l'Ouest avec leurs armes à feu», laisse tomber Louise de Sousa.

Nelson et Louise de Sousa ont profité hier de la présentation par le gouvernement québécois du projet de loi Anastasia sur les armes à feu, nommé en l'honneur de leur fille, pour dénoncer l'attitude de M. Harper à leur égard. Depuis que son enfant est tombée sous les balles du tueur Kimveer Gill il y a neuf mois, le couple a tenté plusieurs fois de parler au premier ministre conservateur du contrôle des armes à feu, sans succès. «Nous avons présenté des suggestions à son bureau mais nous nous butons à des portes fermées», affirme M. de Sousa.

Contrairement au président George W. Bush qui s'était rendu sur les lieux de la tuerie de Virginia Tech, M. Harper n'était pas allé à Dawson et n'avait pas contacté personnellement la famille des victimes.

Contrôle plus serré

Le projet de loi Anastasia était présenté par Jean Charest et son ministre de la sécurité publique Jacques Dupuis au Collège Dawson hier. Il prévoit notamment un contrôle plus serré des armes prohibées ou à utilisation restreinte et transforme les écoles et garderies en «zones sans armes».

«Ce projet doit être vu comme un appel à tous les citoyens du Québec, a martelé M. Charest, pour que nous fassions collectivement tout ce qui peut être fait pour prévenir de telles tragédies.»

«C'est un pas important, a commenté Nelson de Sousa. Finalement il y a un gouvernement qui a écouté la population.»

«Si son nom peut aider, nous sommes contents, a ajouté sa conjointe. Je suis sûr qu'elle (Anastasia) a un sourire en haut là-bas, qu'elle regarde en bas et qu'elle croise les doigts pour la suite», dit-elle.

Appui ontarien

Les parents ont reçu un certain appui du procureur général de l'Ontario, Michael Bryant, qui a lui aussi réclamé une action d'Ottawa pour réduire la circulation des armes.

En soirée, un porte-parole du bureau de M. Harper, Dimitri Soudas, a souligné que les ministres Stockwell Day et Michael Fortier ont rencontré la famille de Sousa et que le gouvernement avait proposé plusieurs projets concernant les armes à feu, dont le projet de loi C-10, qui prévoit des peines minimales pour les infractions commises à l'aide d'une arme à feu.

Le projet de loi Anastasia

Interdire les armes à feu ou imitations d'armes sur le site des établissements d'enseignement, garderies et transports scolaires.

Amendes de 5000 \$ et saisie des armes pour les contrevenants.

Rendre obligatoire le signalement à la police de toute personne qui circule sur le site de ces institutions avec une arme à feu.

Autoriser certains professionnels (infirmières, médecins) à briser le secret professionnel pour signaler un tireur fou potentiel.

Obliger les clubs et champs de tirs à tenir un registre de fréquentation et à rapporter tout comportement suspect.

Obliger les adeptes du tir à la cible à s'inscrire dans un club.

Mesures complémentaires

Renforcement du module de cybersurveillance de laSQ pour détecter les comportements problématiques.

Création d'une unité policière mixte contre la contrebande d'armes à feu.

Collecte systématique de données sur les armes détenues au Québec.

Vérification systématique des motifs des possesseurs d'arme à utilisation restreinte ou prohibée au Québec.

Demander à Ottawa de nouveaux pouvoirs pour le Québec en matière de réglementation sur les armes à feu.